

Le mot des élus

En ce début d'été nous commençons à retrouver une certaine liberté avec la crise sanitaire qui s'estompée. Cependant il faut rester vigilant, continuer à respecter les gestes barrières, à se faire vacciner permettant une immunité collective... Petit à petit, nous reprenons la vie d'avant, avec la reprise d'événements ou manifestations pour la plus grande joie de tous.

Pour nous élus, cela signifie la possibilité de mettre en place nos projets plus sereinement étant soumis à moins de freins. C'est pourquoi, nous envisageons d'organiser dès à présent une **journée citoyenne le samedi 3 octobre**. Les modalités vous seront transmises ultérieurement.

Cette année particulière ne nous a pas arrêté dans la dynamique que nous insufflons à Souillé ; vous avez pu constater l'aménagement et embellissement des abords de la rivière, ainsi que la continuité du fleurissement de notre village.

Dans cette première édition des « brèves de Souillé », vous découvrirez notamment les autres travaux réalisés.

Les projets majeurs pour ce second semestre consistent à poursuivre les mesures de sécurité sur notre commune, aménager un nouvel abri bus salle polyvalente, effectuer des travaux de rénovation de l'école, à la rentrée nous accueillerons une quatrième classe.

Vous lirez en pages intérieures les données principales du budget 2021 que le conseil municipal a voté. Vous pourrez constater que la situation financière de la commune est saine, ce qui nous a permis de ne pas augmenter les taxes directes locales.

Vous retrouverez toutes les informations de notre village sur le site internet de la commune et l'application gratuite Intramuros, que nous vous invitons à télécharger.

Toute l'équipe municipale vous souhaite bonne lecture et un très bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Conseil Municipal Jeunes



Inés - Zoé - Héloïse - Chloé - Oriane - Gaëtan - Timéo - Manon - Lucas - Amaury

Dix jeunes avaient émis le souhait de participer à la vie communale. Ainsi, nous sommes fiers de les accueillir au sein du tout premier **Conseil Municipal Jeunes** de Souillé.

Ils ont divers projets en tête, dont une journée ramassage des déchets samedi 26 juin. Cette opération a mobilisé plus d'une trentaine de personnes et 8,5kg de déchets ont été ramassés, sur un parcours d'une dizaine de kilomètres.



Bravo pour cette initiative citoyenne !

Budget 2021

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale :

Il détermine l'ensemble des actions mises en place chaque année.

La municipalité a pour mission de s'assurer du bon fonctionnement des services administratifs et techniques, ainsi que de la bonne gestion et de l'entretien des infrastructures communales (bâtiments, terrains, équipements).

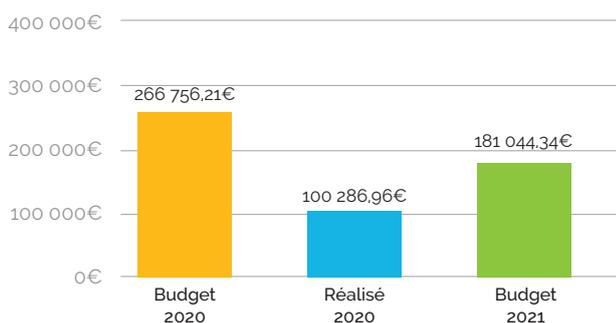
Un budget comporte deux sections qui se composent chacune d'une colonne de dépenses et d'une colonne de recettes :

- **Une section de fonctionnement** qui correspond aux charges de gestion courante ;
- **Une section d'investissement** qui comprend les dépenses dites « d'avenir » avec les opérations qui mettent en valeur le patrimoine et les équipements de la commune, son maintien et son développement, après prise en compte des remboursements d'emprunts contractés pour financer les investissements passés. Ces deux sections doivent être obligatoirement équilibrées entre les charges et les recettes.

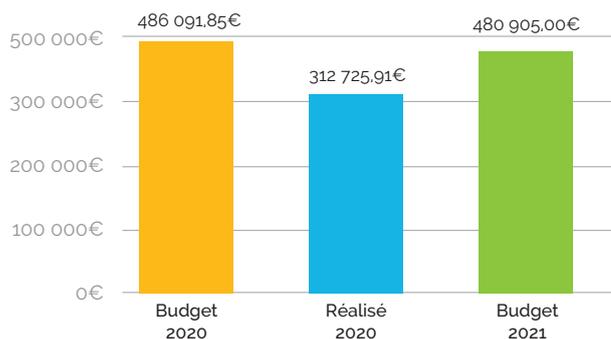
La section de fonctionnement est financée par les taxes directes locales (taxes d'habitations, taxes foncières et taxes foncières non bâties) 45%, les dotations de l'état 33%, les excédents cumulés 20%, les revenus de services et locations propres à la commune 2%, pour un total de 480 905,00€.

C'est principalement l'excédent dégagé sur la section de Fonctionnement qui permet de financer la section d'investissements, accompagné de quelques subventions éventuelles.

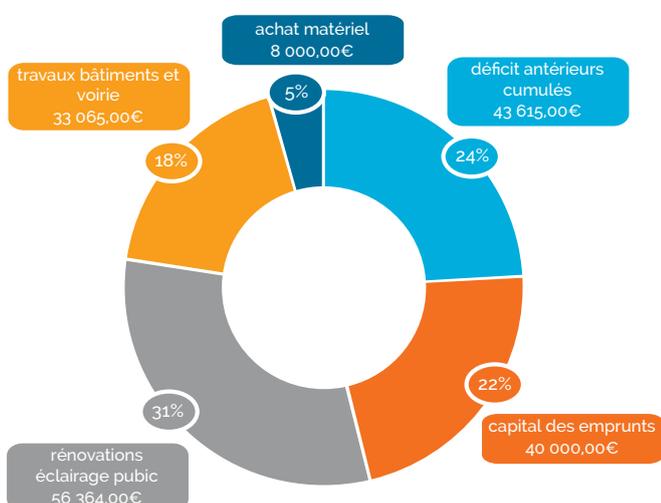
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



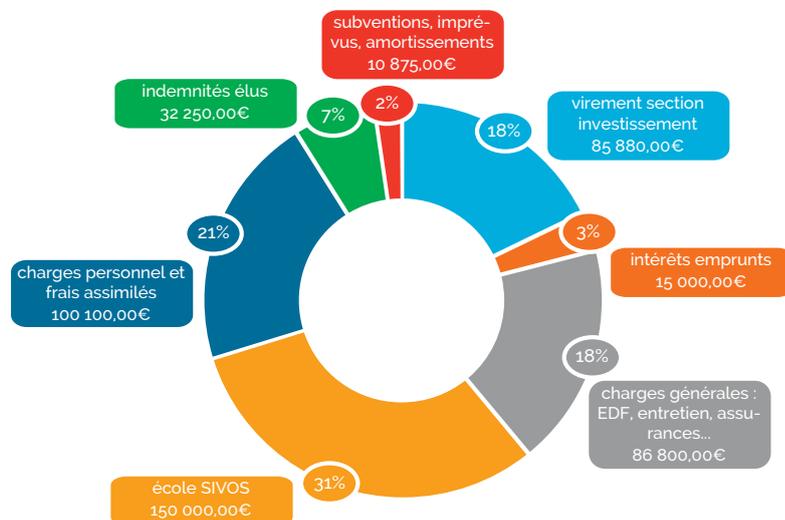
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT 2021 : 181 044 €



FONCTIONNEMENT 2021 : 480 905 €



Calendrier

Sous réserve des conditions sanitaires

AOÛT

Ven 27 CONCOURS DE BOULES EN NOCTURNE

SEPTEMBRE

Dim 19 JOURNÉE DU PATRIMOINE

OCTOBRE

Sam 2 JOURNÉE CITOYENNE

NOVEMBRE

Jeudi 11 CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE
REPAS DE NOS AÎNÉS

Sam 20 SOIRÉE DES CHASSEURS

Sam 27 DÉCORATION DU VILLAGE

DÉCEMBRE

Dim 5 MARCHÉ DE NOËL

Dim 19 ARRIVÉE DU PÈRE NOËL
collation offerte

Vie Communale

Cérémonie du 8 mai

Compte-tenu de la crise sanitaire, la cérémonie du 8 mai a eu lieu en comité restreint.

Elle a été célébrée en présence de Catherine CHALIGNE, Maire, quelques élus et deux membres du Conseil Municipal Jeunes Manon BRASSELET et Timéo BOULMET, qui ont lu le discours du ministère de l'intérieur.

L'ensemble des élus tient à remercier Christophe BROSSIER et ses deux fils pour leur accompagnement musical.



Fleurissement et plantation

Notre village a innové cette année en revêtant pour la première fois des décorations de Pâques dans le centre du village.

Ils ont été fabriqués essentiellement avec du matériel de récupération : palettes, restes de peintures, bras des bénévoles que nous remercions sincèrement pour leur participation...



Le 7 mai dernier, les membres de la commission fleurissement ont installé des jardinières, nouveautés, de nombreux pots ont pris place au sein du village. Des copeaux ont été répartis dans les différents massifs afin de limiter l'arrosage.

Quelques jours plus tard, une jachère fleurie a été semée à proximité de la rivière et près de l'école; ces fleurs devraient bientôt faire leur apparition pour le plaisir des habitants et des promeneurs.

A l'instar de l'année précédente, Pierre LEGO a installé son vélo géant place de l'église afin de soutenir le Tour de France.



Travaux

Aménagement du Pâtis

L'aménagement du champ du Pâtis (proche de la rivière) a été réalisé par des bénévoles et élus.

Des buts de foot, un terrain de boules, des tables et des bancs ont été installés pour le plaisir de tous.

Pour la sécurité et le confort de chacun, un parking obligatoire a été aménagé à l'entrée du chemin. Seuls les pêcheurs pourront accéder avec leur véhicule au ponton.



Nouvel abribus

Mi-janvier, un nouvel abribus a été installé au Carrefour de la Lande ainsi qu'un renforcement de l'éclairage permettant d'améliorer **le confort et la sécurité** de vos enfants.

L'abribus situé à proximité de l'école va être remplacé par un nouveau du même type que celui de la Halte TER de la Guierche.

Eclairage centre-bourg

Début février, les ampoules des luminaires du centre-bourg ont été remplacées. Ces luminaires sont équipés de source LEDS, dont l'efficacité lumineuse permet d'optimiser l'éclairage sans oublier la mise en conformité de l'ensemble de leur raccordement. D'ici 2022 l'ensemble des axes de la commune seront sécurisés. La commune a obtenu une subvention DETR (Dotation D'équipement des Territoires Ruraux) de 40,84%.



Portes de l'église

Des travaux de peinture des portes de l'église ont été réalisés par un bénévole du village que nous tenons vivement à remercier.

Sécurité

En matière de sécurité, nous avons fait un état des lieux des enjeux liés à la circulation, la vitesse et la protection des piétons.

Nous avons mis en place des premières mesures pour améliorer la situation et la sécurité routière : des passages piétons ont été redessinés ; deux stops provisoires ont été posés à proximité de la Mairie ainsi qu'un stop au carrefour du domaine du Four à Chanvre.

Un nouveau bilan sécurité sera effectué en fin d'année.



Souillé est sur IntraMuros



Application gratuite

Toutes les actualités, alertes et événements de votre commune au bout des doigts!

Logo: Maine Cœur de Sarthe

Infos pratiques

Mairie de Souillé
6 rue de la mairie
72380 Souillé
0243276421
mairiesouille@sfr.fr



www.souille72.fr



www.facebook.com/commune.souille



Pages d'informations dédiées à la vie culturelle, associative, sportive et citoyenne de notre village et notre territoire